

En manque d'eau, la Bretagne doit s'habituer aux pénuries

Après un été caniculaire, les réserves hydriques sont faibles. Une situation qui préoccupe les pouvoirs publics de cette région dynamique aux besoins croissants

RENNES - correspondance

Ce mercredi 5 octobre, une pluie fine se met à tomber sur Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), lessivant les pavés de la ville. Dans son bureau, voisin de la

préfecture, Bruno Lebreton, le responsable de la mission interservices de l'eau et de la nature (Misen) du département, s'arrête de parler, se penche à la fenêtre et savoure. « On a tant espéré ces précipitations que l'on est soulagé de les voir tomber. » Depuis plusieurs mois, la Bretagne fait mentir sa réputation de pays de la pluie. Le 26 septembre, la préfecture des Côtes-d'Armor a lancé une « alerte majeure sur l'alimentation en eau potable » et annoncé une autonomie en eau de seulement trente-cinq jours. De deux à trois fois moins que la norme. Une situation d'autant plus préoccupante que ce stock alimente en partie les canalisations des départements voisins.

Quelques jours plus tard, en Ille-et-Vilaine, les services de l'Etat ont alerté à leur tour. Sans précipitations, les réserves départementales seraient à sec d'ici à la mi-décembre. Selon Bruno Lebreton, la région traverse une « situation de crise » que les récentes pluies ont peu apaisée. L'été caniculaire a tant asséché les sols que les précipitations peinent à s'infiltrer jusque dans les nappes souterraines. Si leurs niveaux ont globalement cessé de baisser, ils restent au-dessous de la normale d'après quarante-trois des cin-

quante et un relevés effectués en septembre par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). La spécificité du sous-sol armoricain, composé de schiste et de granit, bride l'exploitation de cette ressource enfouie. Les trois quarts de l'eau consommée en Bretagne sont captés en surface dans les ruisseaux et les barrages de la région.

« GESTION AU JOUR LE JOUR »

La pénurie de cette manne particulièrement sensible aux aléas climatiques se vérifie à l'œil nu. Des hauteurs des monts d'Arrée (Finistère), où la pluviométrie est la plus généreuse de la péninsule, on domine le réservoir de Saint-Michel, planté au milieu de 2 000 hectares de lande ravagés, cet été, par des incendies. Ce lac artificiel s'est recroquevillé de manière inédite laissant apparaître des contours vaseux de plus en plus larges.

« Tous nos référentiels en matière d'eau sont à reprendre », constate Jean-François Dumonteil, président de Monts d'Arrée Communauté. Certains villages de cette collectivité ont été ravitaillés par camions-citernes au plus fort de la canicule estivale. Du jamais-vu. Joseph Boivent, président du syndicat mixte de gestion de l'eau potable d'Ille-et-Vilaine, abonde : « Nous vivons une prise de conscience sur la rareté de la ressource dans un contexte de réchauffement climatique. L'eau doit désormais être considérée comme un bien de luxe. »

S'il y a une commune en Bretagne qui mesure la valeur de cette manne, c'est Groix.

« NOUS VIVONS UNE PRISE DE CONSCIENCE. L'EAU DOIT DÉSORMAIS ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME UN BIEN DE LUXE »

JOSEPH BOIVENT
président du syndicat mixte de gestion de l'eau potable d'Ille-et-Vilaine

Cette île ancrée au large de Lorient (Morbihan) a été menacée de rupture en eau potable dès le début de l'été avant d'être « sauvée » par l'installation d'une unité de dessalement. Depuis, l'usine traite quotidiennement 500 mètres cubes d'eau de mer ensuite injectés dans le réseau. Une solution d'urgence critiquée pour sa gourmandise énergétique et son impact écologique. « Nous n'avons pas le choix. Nous plaidons d'ailleurs pour son maintien encore quelques semaines », annonce Gilles Le Menach, premier adjoint de l'île. L' élu aimerait profiter de l'unité pour assurer le remplissage du barrage et soulager les quelques forages de l'île.

A Groix comme ailleurs en Bretagne, une imminente coupure d'eau semble peu probable. L'inquiétude porte davantage sur l'été 2023. Si les réserves ne sont pas reconstituées d'ici au printemps, la région pourrait être incapable d'assumer un nouvel été ca-

niculaire. Et ce, malgré une bonne interconnexion des réseaux de distribution permettant la répartition de l'eau selon les besoins des territoires.

Nombre d'élus locaux se préparent au « scénario du pire » : la rupture générale. Certains maires ont révisé les modalités du plan de crise Orsec pour assurer la distribution de bouteilles d'eau à la population. « On ne veut pas en arriver à une telle situation. Voilà pourquoi nous maintenons les mesures de « crise sécheresse » et appelons les usagers à réduire leur consommation », insiste Paul-Marie Claudon, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine. Celle du Finistère a allégé les contraintes et autorisé, fin septembre, la réouverture des stations de lavage automobile. Cette décision révolte Eau & Rivières de Bretagne, qui y voit l'illustration de « la gestion au jour le jour, sans vision sur l'état de la ressource, de la part des

Le nouveau plan de lutte contre les algues vertes déjà contesté

L'association Eau et rivières de Bretagne a quitté le comité de pilotage et saisi le tribunal administratif pour inaction de l'Etat

RENNES - correspondance

Ils n'ont plus confiance en l'Etat. Lundi 10 octobre, les dirigeants d'Eau et rivières de Bretagne, association reconnue pour son travail sur la qualité de l'eau, ont démissionné du comité de pilotage du plan de lutte contre les algues vertes (PLAV). « L'Etat ne mène pas une politique à la hauteur des enjeux. Nous ne souhaitons pas que notre responsabilité soit engagée dans l'échec inéluctable de ce plan », alerte Arnaud Clugery, directeur de l'association, alors que les orientations du dispositif seront présentées aux élus du conseil régional de Bretagne, vendredi 14 octobre.

Doté d'un budget de 60 millions d'euros entre 2017 et 2022, le plan de lutte 2022-2027 promet pourtant un « changement de braquet » dans le combat contre la prolifération des algues vertes, ce fléau breton, sans plus de détail à ce stade. Depuis des décennies, les ulves

nourries par l'azote rejeté dans les cours d'eau à 95 % par l'activité agricole, pullulent dans huit baies de la péninsule au point de contraindre certaines collectivités à fermer ponctuellement des plages. Les gaz dégagés lors de la putréfaction des algues sont particulièrement toxiques.

Depuis novembre 2021, le sous-préfet Etienne Guillet – qui n'a pas répondu à nos sollicitations –, orchestre la rédaction de ce troisième PLAV, dont les modalités seront connues dans les semaines qui viennent. Sa nomination faisait suite à la publication, en juillet 2021, par la Cour des comptes et par la chambre régionale des comptes, d'un rapport sur les récurrentes marées vertes. Ce travail sans concession pointait l'efficacité « insuffisante » de l'action des pouvoirs publics et particulièrement de celle de l'Etat, premier financeur des plans de lutte. « Les planètes semblaient enfin s'aligner pour permettre un véritable chan-

gement. Nous avons ensuite été tenus à l'écart de toute réflexion. Le nouveau plan de lutte s'inscrit dans la continuité du précédent qui n'a pourtant pas produit d'effets significatifs », s'agace Estelle Le Guern, chargée de mission à Eau et rivières, qui souligne que les solutions proposées par l'association n'ont pas été entendues.

La militante monte les relevés de qualité des eaux bretonnes. Alors que la teneur moyenne en nitrates dépassait 50 mg/l dans

« LE PROBLÈME DES NITRATES NE POURRA SE RÉSOUDRE SANS VÉRITABLE ÉVOLUTION DU MODÈLE AGRICOLE »

ARNAUD CLUGERY
directeur de l'association Eau et rivières de Bretagne

les années 1990, elle s'est stabilisée autour de 32 mg/l depuis 2014. Pour respecter la directive-cadre de l'UE sur l'eau et prétendre à un « bon état écologique » de la ressource d'ici à 2027, le taux moyen ne doit pas dépasser 25 mg/l. Dans certaines baies touchées par les marées vertes, les progrès requièrent une baisse de 15 mg/l.

« Carences répétées »

Inspirée par « L'affaire du siècle », une action en justice d'ONG ayant conduit, en 2021, à la condamnation de l'Etat, à la non-respect des engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, Eau et rivières de Bretagne a déposé deux recours auprès du tribunal administratif de Rennes pour « faire constater les carences répétées de l'Etat dans la gestion du phénomène des algues vertes ». L'association espère une condamnation ainsi que la réparation des préjudices écologiques et moraux. « L'Etat semble

réagir uniquement lorsqu'on touche à son portefeuille », explique Arnaud Clugery. Le problème des nitrates ne pourra se résoudre sans véritable évolution du modèle agricole. En Bretagne, il faut produire moins, mais mieux. »

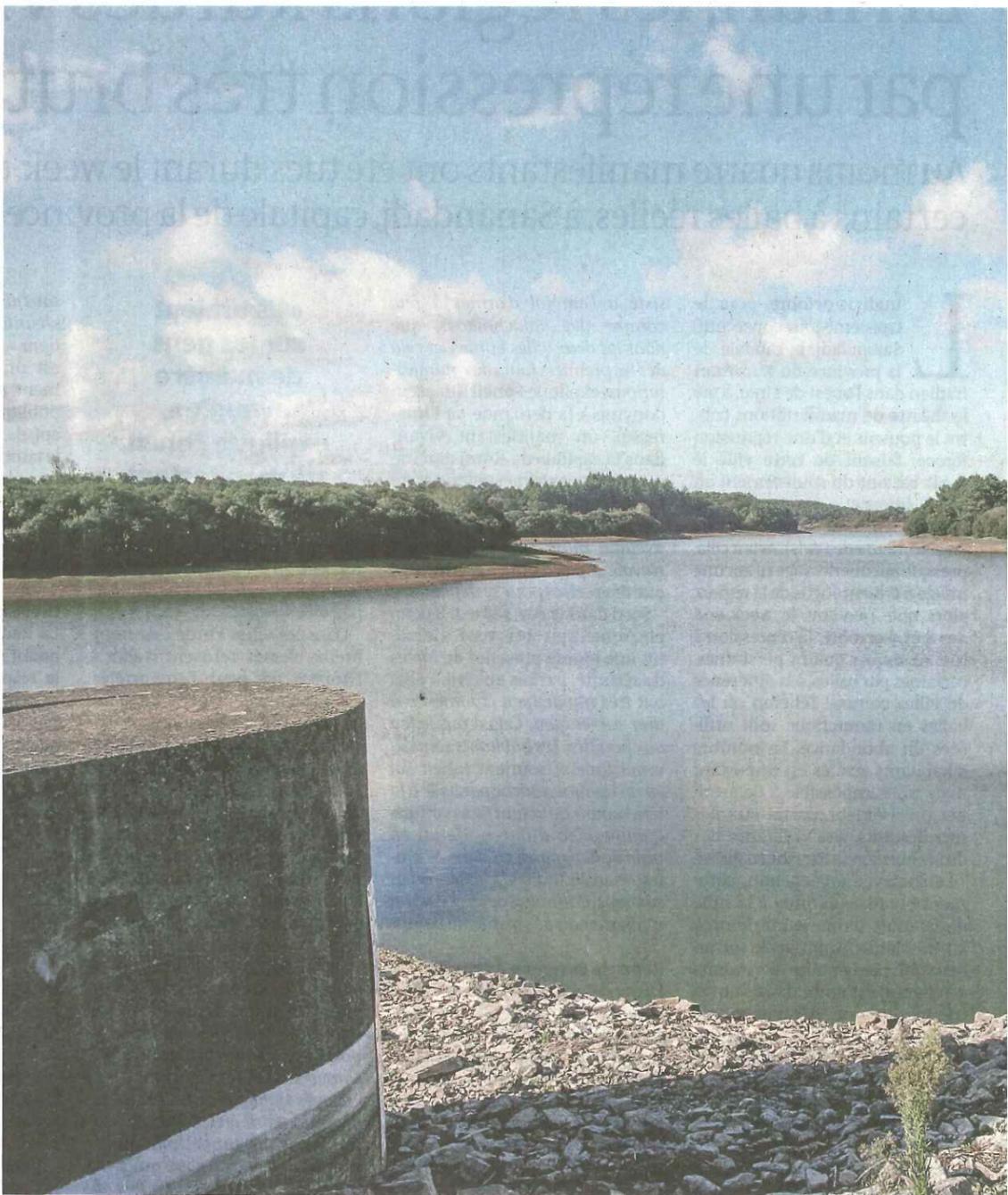
La conclusion du rapport de juillet 2021 de la Cour des comptes appelait aussi à une évolution en profondeur de l'industrie agroalimentaire locale produisant de la nourriture pour 22 millions de personnes sur un territoire qui en abrite un peu plus de trois. Eau et rivières n'accable pas le conseil régional de Bretagne, copilote du plan de lutte contre les algues vertes, qui agit avec « bonne volonté » mais se « fait marcher dessus par l'Etat », selon l'association. Dans l'entourage de Loïc Chesnais-Girard (divers gauche), président de la région, on reconnaît avoir hésité à se retirer du comité de pilotage. Consensuel, l'édile préfère œuvrer auprès de l'Etat dans l'espoir d'arracher des marges de manœuvre

pour que le modèle agricole breton devienne plus vertueux.

Depuis des années, Loïc Chesnais-Girard plaide auprès du gouvernement pour une régionalisation de la manne de la politique agricole commune (environ 450 millions d'euros annuels). En vain. Le ministère de l'agriculture a même décidé de reprendre en main, au 1^{er} janvier 2023, la gestion des 50 millions d'euros annuels alloués au titre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) jusqu'alors assumées par la collectivité régionale.

« Nous ne pouvons pas être mauvais perdants et rester en retrait. La région a l'obligation d'être autour de la table pour participer à la résorption du phénomène des algues vertes », défend Arnaud Clugery, vice-président à l'agriculture de la région Bretagne. Le préfet nous a garanti un copilotage du dispositif. La région va être exigeante et rester au cœur des enjeux. » ■

BENJAMIN KELTZ



« Il faut conserver des réserves stratégiques de dernier recours »

Pour l'hydroclimatologue Florence Habets, la France doit se préparer au scénario noir d'une sécheresse qui durerait plusieurs années

ENTRETIEN

Florence Habets, hydroclimatologue, directrice de recherche au CNRS et professeure attachée à l'École normale supérieure, explique que malgré les pluies, la sécheresse continue. Elle souligne la nécessité de préserver la ressource à long terme, donc de redéfinir les usages prioritaires.

La France est-elle toujours en situation de sécheresse ?

Oui, la ressource en eau reste faible et les prévisions météo ne laissent pas présager d'amélioration significative avant la fin de l'année. Au-delà, il est difficile de prévoir. On peut même dire que la période actuelle est la plus sensible, car nous approchons de la fin des étiages [niveau le plus bas d'un cours d'eau]. A la fin de l'été, sauf s'il pleut beaucoup, il n'y a que les nappes souterraines – même si chacune a sa propre dynamique – et les lacs qui peuvent alimenter les rivières. Or ils les ont déjà beaucoup soutenues, leurs niveaux sont bien bas, les débits très limités. Avec un faible débit plus stagnant, la qualité de la ressource se dégrade. Nous connaissons une sécheresse record à l'échelle des soixante dernières années, avec une faiblesse des précipitations aggravée par des températures incroyables. Un déficit de vapeur d'eau dans l'atmosphère entraîne une demande évaporative très forte, ce qui accentue en retour l'intensité du stress hydrique.

Que se passera-t-il s'il ne pleut pas abondamment cet hiver ?

Le scénario catastrophe serait une sécheresse sur trois ou quatre ans. Nous savons que c'est possible : nous en avons déjà observé sur des périodes de cinq ou six ans. Regardez ce qui se passe en Californie, par exemple. Se préparer est indispensable pour ne pas aller droit à la catastrophe. Il faudrait conserver des réserves stratégiques de dernier recours – un lac de montagne, une nappe souterraine –, pour les usages essentiels. Mais on doit les préserver sur le long terme, pas les vider pour l'irrigation dès la première saison sèche ! Sinon je ne vois pas comment on pourra s'en sortir. Le principe existe déjà, mais ces réserves contiennent de quoi fournir huit ou dix jours d'eau potable seulement. Elles sont plutôt conçues comme un palliatif en cas de pollution.

Presque tous les départements de la métropole sont encore concernés par des arrêtés de restriction des usages de l'eau. Ces mesures sont-elles efficaces ?

Elles risquent de l'être moins, car avec les quelques pluies de septembre, les gens voient la végétation reverdir, la question des économies d'eau les préoccupe moins. Mais c'est surtout maintenant que les problèmes se posent : l'alimentation en eau potable est menacée par endroits. Les régions de l'Ouest sont encore classées en rouge. Comme celles du nord de la France, elles s'en sortaient bien jusqu'à présent grâce à des pluies récurrentes, mais elles ne sont pas bien dotées en aquifères. C'est pourquoi il est plus difficile d'avoir de l'eau à Lille qu'à Marseille ou à Montpellier. Et il ne faut pas oublier que les prélèvements comptent : la sécheresse n'est pas qu'une question de température et d'absence de précipitations. En Bretagne, l'afflux de

touristes joue aussi. En Vendée, les cours d'eau sont à sec parce qu'on a vidé la nappe pour l'irrigation. On appelle ce phénomène « sécheresse anthropique ».

Les agriculteurs ont-ils réduit leurs prélèvements ?

On connaît mal ce qui est prélevé. On le saura peut-être dans deux ans, une fois déclarés les volumes déterminant le montant de la taxe à payer. Quelques bassins en tension sont équipés de compteurs, mais ce n'est pas généralisé. Les informations ne sont toujours disponibles. Par exemple, la Compagnie d'aménagement des cotaux de Gascogne ne sait pas ce que prélèvent les irrigants qu'elle dessert avec son système de canaux et de retenues. Elle pensait pouvoir se passer des relevés individuels grâce aux images satellites. Cela fonctionne bien dans les régions sèches, au Maroc par exemple, moins dans celles plus humides où il y a des rotations de cultures qui rendent plus complexe l'interprétation des couleurs de la végétation.

Avez-vous eu un bilan de l'été ?

Nous l'avons demandé au ministère de la transition écologi-

« LES ARRÊTÉS DE RESTRICTION D'EAU N'ONT PAS TOUJOURS ÉTÉ FORCÉMENT EFFICACES, CAR BEAUCOUP DE DÉROGATIONS ONT ÉTÉ ACCORDÉES »

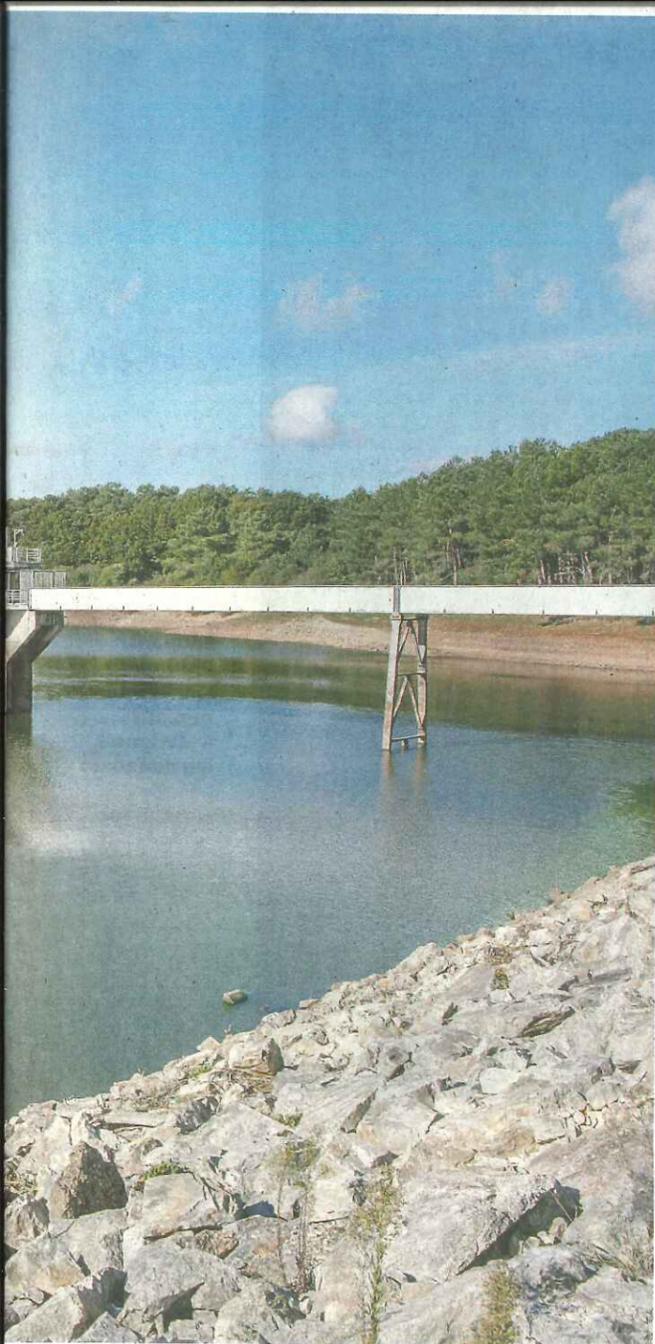
que. Ce bilan permettrait de voir que les arrêtés préfectoraux de restriction n'ont pas été forcément efficaces, parce qu'il y a eu énormément de dérogations accordées. Celles-ci sont censées être publiques, mais elles ne sont vraiment pas faciles à dénicher.

Quant à la problématique des retenues destinées à l'irrigation agricole, elle revient à considérer que la ressource qui y est stockée appartient aux exploitants. Qu'en est-il de la préservation du milieu dans ces conditions ? Certes les dispositions réglementaires imposent de conserver une part du débit des rivières pour les écosystèmes, mais il s'agit seulement d'un pourcentage fixé à 10 % précisément. Or ces retenues sont

souvent situées les unes derrière les autres dans le bassin versant. Ainsi on réserve 10 % de l'une, puis de l'autre, puis de la troisième, et à la fin, il ne reste plus rien en aval. La polémique sur la nécessaire continuité écologique hydrologique montre qu'il y a des progrès à faire sur la compréhension du cycle de l'eau : les gens ont l'impression qu'en l'arrêtant entre deux seuils où elle stagne et se réchauffe, ils la sauvent, mais c'est faux. La rivière peut apparaître à sec quand elle s'infiltre alors qu'elle s'écoule sous la surface, puis ressort plus loin. Laisser l'eau s'écouler est le meilleur moyen de sauver l'environnement. Sinon les poissons ont le choix entre la prison et la mort.

Les retenues et les plans d'eau génèrent une forte évaporation et une augmentation des températures qui permet des proliférations de cyanobactéries et de toxines. Un printemps peu nuageux favorise la présence d'algues, l'eau devient plus turbide, elle stocke encore plus la chaleur. Ces phénomènes appelés « blooms » se multiplient. C'est inquiétant, il en va de l'avenir de nos plans d'eau. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MARTINE VALO



Le barrage de la Chèze, à Saint-Thurial (Ille-et-Vilaine), le 8 octobre. Le niveau est particulièrement bas. LOUISE QUIGNON/HANS LUCAS POUR « LE MONDE »

autorités et des collectivités locales ». L'association relève nombre d'angles morts dans la stratégie des pouvoirs publics. A commencer par la méconnaissance des forages privés des industriels et des agriculteurs qui ponctionneraient ainsi 10 % de la ressource consommée.

Impossible aussi de mesurer l'impact des restrictions et des campagnes de communication encourageant aux économies. Les autorités reconnaissent des manques de connaissance sur la gestion de l'eau, alors que le dynamisme démographique et industriel de la région impose des besoins croissants. « La disponibilité de la ressource va devenir un facteur limitant à l'accueil de nouveaux habitants et emplois. Nous avons besoin de former une équipe de Bretagne de l'eau pour trouver les gains d'économie possibles et dégager de nouvelles capacités », assure Loïc Chesnais-Girard (divers gauche), président de la région Bretagne.

USINES GOURMANDES EN EAU

L'élu a lancé une Assemblée bretonne de l'eau pour « agir plus vite et plus efficacement » en mobilisant collectivités locales, syndicats d'eau, services de l'Etat, associations..., habitués à œuvrer dans leurs bassins d'activité sans cohérence régionale. Pour préserver la ressource à long terme, Loïc Chesnais-Girard veut prioriser la restauration du bocage breton détruit par le développement de l'agriculture intensive. Les haies et les talus permettent de ménager le cycle de l'eau et contribuent à l'amélioration de sa qualité. En Ille-et-Vilaine, seulement 3 % des eaux de surface sont en bon état écologique. Un constat qui limite leur captation.

D'autres élus militent pour la construction de nouveaux barrages, tandis que certains veulent inciter les ménages à récupérer la pluie pour alimenter leurs chasses d'eau. La sobriété de l'industrie agroalimentaire, pilier de l'économie régionale, est aussi au cœur des débats locaux. Les écologistes veulent empêcher l'installation de nouvelles usines jugées trop gourmandes, à l'image de Bridor, au nord de Rennes, dont la production de viennoiseries surgelées nécessite annuellement 200 000 mètres cubes d'eau.

Cette Assemblée bretonne de l'eau réussira-t-elle à produire un plan d'actions efficace et consensuel ? Loïc Chesnais-Girard espère : « Je n'en suis que l'animateur. Je n'ai pas autorité dessus. Nous devons être solidaires pour éviter une guerre de l'eau. » ■

BENJAMIN KELTZ

PUBLICITE



Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques



Mieux comprendre, mieux prévenir



Soutenu par
LE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

SKarabée : un projet associatif pour contribuer à un avenir plus résilient face aux risques naturels et technologiques

Skarabée ?
C'est le nom donné à un projet associatif d'envergure porté par l'AFPCNT, animateur du réseau français des acteurs de la prévention des catastrophes naturelles et technologiques.

A la suite du plan ministériel « Tous résilients face aux risques » porté par le ministère en charge de l'écologie, l'AFPCNT a proposé de relever certains défis afin de développer la culture du risque et la résilience face aux risques majeurs naturels et technologiques en France.

Le ministère a accepté de soutenir son projet. Skarabée est né !

Les ambitions du projet
D'intérêt général, sKarabée s'articule autour de 5 axes :

1. Contribuer à faire du 13 octobre « journée nationale de la résilience », un rendez-vous incontournable en matière de prévention des risques naturels et technologiques.
2. Travailler sur la résilience des territoires et des organisations.
3. Mobiliser et animer le réseau ultramarin.
4. Favoriser la montée en compétences des acteurs impliqués.
5. Poursuivre les réflexions de fond et développer les partenariats nationaux et internationaux.

L'AFPCNT mobilise le monde artistique autour de la journée du 13 octobre
Journée nationale de la résilience face aux risques naturels et technologiques



Dessin d'Emilie FRANCESCONI à la demande de l'AFPCNT, septembre 2022

www.afpcnt.org